

peuvent être assez éloignées du moment où l'on accomplit la dernière condition, l'Eglise exige qu'on soit réellement *contrit* de ses péchés au moment où l'on gagne véritablement l'indulgence, c'est-à-dire en accomplissant la dernière condition (qui, pour cette indulgence est la visite accompagnée de prières pour le pape).

2^o CONFESION. — Ainsi tous ceux qui n'ont pas droit aux privilèges qui suivent peuvent se confesser pour la présente indulgence, au moins dès le 30 juillet, au matin, s'ils veulent gagner l'indulgence le 2 août, ou bien depuis le jeudi matin, s'il préfèrent la gagner le dimanche suivant. Mais plusieurs ont droit à plus de latitude et jouissent de l'un des privilèges qui suivent.

a) Autrefois tous les fidèles pouvaient se confesser la veille, mais depuis 1908 ils peuvent le faire l'avant-veille pour toute indulgence ordinaire, ou *trois jours d'avance*, pour une indulgence qui se gagne *toties quoties*, chaque fois qu'on en répète les conditions, comme celle de la Portioncule et celle du Saint-Rosaire.

b) Ceux qui ont l'*habitude* (quand même ils retarderaient quelquefois) de se confesser (4) *chaque semaine* (par exemple chaque samedi, ou un autre jour fixe), n'ont pas besoin de faire une confession spéciale pour une indulgence qu'ils veulent gagner dans l'intervalle (à moins qu'ils n'aient commis une faute mortelle); mais ceux qui n'ont pas cette habitude ne peuvent bénéficier d'une confession faite accidentellement 4

(4) Dans certains diocèses de France et de Belgique, les fidèles peuvent se confesser, même accidentellement dans les 8 jours qui précèdent le gain d'une indulgence. Nous n'avons pas ce privilège en ce pays. Il ne faut donc pas suivre sur ce point des réponses données dans des revues ecclésiastiques, comme l'excellent *Ami du clergé* qui ne nous concernent pas.

ou 5 jours
leur confes
gence (apr
mais ils ne
pas de faut
culièrement
deux semai

c) Depuis
ils y manqu
fois par sem
fixe et gagn
tioncule) qui
fessions, quel
fession ne soi
mortelle).

3^o COMMUNION
communion la
le 1^{er} août (o
dimanche); le
fession ne s'ag
munion suffit
elle sert donc
communion et
n'est pas requi
se gagne l'ind
à la maison.)
ment malades o
permanente de
la communion)
sister pour l'ind
XXVI, année I: